

Épreuves de référence	Dates	Critères de sélection
Championnats d'Europe à ANTALYA	22 fév. au 2 mars 2025	- La première du classement sélectif + 3 titulaires et les 2 remplaçantes au choix de la commission
Championnats du Monde à WUXI	5 au 13 avril 2025	- Les podiums de l'année + 1 ou 2 au choix de la commission

CLASSEMENT SÉLECTIF INDIVIDUEL

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. En cas d'égalité au classement, la commission proposera les athlètes au regard des épreuves sélectives. Le coefficient de la compétition peut augmenter en fonction de la présence des nations majeures USA, Japon et Italie :

- Coefficient 1,5 si deux des 3 nations représentées (avec un minimum de 6 tireuses pour chacune des deux nations)
- Coefficient 2 si les 3 nations sont représentées (avec un minimum de 6 tireuses pour chacune des trois nations)

Epreuves sélectives	Dates	Quotas	Critères de sélection
Circuit Européen Nuremberg (GER)	9 ou 10/11/2024	20	<ul style="list-style-type: none">- Sélectionnées aux Championnats d'Europe 2024- Les 4 premières de l'EN1 M17- Les quarts de finaliste de l'EN1 M20- Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (Fête des Jeunes, France 2024, EN1 M17/M20)- Prise en compte de l'attitude en compétition et stage
Circuit Européen Budapest (HUN)	16 ou 17/11/2024	20	<ul style="list-style-type: none">- Les escrimeuses rentrées dans les 16 de Nuremberg- Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (EN1 M17/M20)- Prise en compte de l'attitude en compétition et stage
Circuit Européen Cabriès (FRA)	7 ou 8/12/2024	64	<ul style="list-style-type: none">- Les 54 premières du classement national actualisée après l'EN1 de Paris- Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (EN1 M17 et EN1 et EN2 M20/Seniors)- Prise en compte de l'attitude en compétition et stage
Circuit Européen Poznan (POL)	13/01/2025	20	<ul style="list-style-type: none">- Les 8 premières du classement sélectif- Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (EN1 M17 et EN1 et EN2 M20/Seniors)- Prise en compte de l'attitude en compétition et stage
Epreuve non sélective	Dates	Quotas	Critères de sélection
Challenge International du CEP (FRA)	1 et 2/02/2025	Libre	<ul style="list-style-type: none">- Les sélectionnées et les remplaçantes pour les Championnats d'Europe- Reste à la commission

Épreuves sélectives par équipe	Dates	Quotas	Critères de sélection
Circuit Européen Nuremberg (GER)	9 ou 10/11/2024	5 équipes	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionnées au Championnat d'Europe 2024 - Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (Fête des Jeunes, France 2024, EN1 M17/M20) - Prise en compte de l'attitude en compétition et stage
Circuit Européen Budapest (HUN)	16 ou 17/11/2024	5 équipes	<ul style="list-style-type: none"> - Les escrimeuses rentrées dans les 16 de Nuremberg - Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (EN1 M17/M20) - Prise en compte de l'attitude en compétition et stage
Circuit Européen Cabriès (FRA)	7 ou 8/12/2024	5 équipes	<ul style="list-style-type: none"> - Les escrimeuses rentrées dans les 16 de Nuremberg ou de Budapest - Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (EN1 M17 et EN1 et EN2 M20/Seniors) - Prise en compte de l'attitude en compétition et stage
Circuit Européen Poznan (POL)	14/01/2025	5 équipes	<ul style="list-style-type: none"> - Les 8 premières du classement sélectif - Reste à la commission : au regard des compétitions suivantes (EN1 M17 et EN1 et EN2 M20/Seniors) - Prise en compte de l'attitude en compétition et stage

Les stages nationaux sont une sélection fédérale, ils sont donc obligatoires. Tout manquement au stage devra être justifié de la manière suivante :

- En cas de blessure ou maladie, faire constater la blessure ou maladie par le médecin fédéral, ou le médecin des équipes de France jeunes.
- En cas d'examen scolaire ou universitaire, fournir la convocation de l'épreuve en question.
- En cas de force majeure personnelle (décès, maladie d'un proche etc...), prendre contact directement de l'entraîneur national de la catégorie.

Tout manquement à ces obligations pour faire l'objet d'un retrait de sélection en compétition internationale.

Les regroupements équipe de France (stages ou compétitions internationales) demeurent sous la responsabilité et l'autorité de l'encadrement fédéral.